

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 25 (1988)  
**Heft:** 916

**Artikel:** Librairies du présent : le métier du livre  
**Autor:** Gavillet, Françoise  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1018280>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le prix des embouteillages

(fb) Les collectivités publiques participent au financement des entreprises de transport public, faute de quoi celles-ci devraient pratiquer des tarifs prohibitifs qui feraient fuir la clientèle, ce qui ne répondrait nullement à l'objectif poursuivi d'accroître la part des transports publics sur le marché des déplacements. De plus, à cause des coûts externes non couverts par le trafic privé, les frais pour la collectivité augmenteraient. Cercle vicieux. Comment le transformer en cercle vertueux?

Ces contributions sont de différentes natures. Certaines sont liées aux abonnements: X francs par abonnement vert vendu, par exemple. D'autres correspondent à une évaluation de l'intérêt public dans le cadre d'un contrat de prestations. Certaines villes prévoient simplement l'affectation d'un pourcentage des impôts (5% à Schaffhouse, par exemple) tandis que d'autres créent

l'obligation pour la collectivité de couvrir l'excédent de charges des transports publics.

Il est une nouvelle forme de contribution des pouvoirs publics qui, pour n'être qu'une étiquette s'appliquant à une partie des subventions existantes, introduit une corrélation intéressante entre son montant et l'efficacité des transports publics: la contribution pour l'inconvénient de trafic. Celle-ci représente le coût, pour l'entreprise de transport, des ralentissements de toute sorte qu'elle rencontre dans l'exercice de son activité en raison de l'interférence du trafic individuel, des embouteillages, des arrêts aux feux, etc. Chaque ligne a, en effet, une vitesse commerciale (rapport entre la longueur de la ligne et la durée du trajet d'un terminus à l'autre, y compris les arrêts) idéale et une vitesse commerciale réelle. La différence entre les deux représente un nombre accru de véhicules et de conducteurs qu'il est nécessaire d'engager pour assurer le

même intervalle de cadence entre les véhicules.

L'entreprise n'a aucune influence sur cette possibilité de rationalisation de son exploitation: seul le bon vouloir des pouvoirs publics peut lui permettre de transporter autant de passagers (voire davantage, attirés par une vitesse commerciale accrue et une régularité plus grande) à moindre coût en instaurant des voies réservées, des sites propres, des feux donnant systématiquement le vert aux transports publics. Il est donc juste que les collectivités non seulement supportent, mais surtout connaissent le coût des mesures qu'elles n'ont pas (encore?) prises. Le cercle vertueux est là: la contribution pour l'inconvénient de trafic est une dépense qui peut être réduite en améliorant les conditions de circulation des transports publics. A Zurich, cela représente quelque 11 millions de francs; à Bâle, 1,5 millions de francs; à Genève, où cette notion figure pour la première fois dans le budget 1989, 7 millions de francs. ■

## LIBRAIRIES DU PRESENT

# Le métier du livre

(fg) Chacun a pu feuilleter avant les Fêtes un de ces bulletins promotionnels de grandes librairies ou d'éditeurs: pleines pages de courtes notices anonymes sur les dernières parutions, les livres pour les étrennes.

Dès son premier numéro, le bulletin publié par les Librairies du Présent, association regroupant une quinzaine de libraires romands, a marqué son originalité: les livres sont choisis et commentés personnellement par les différents libraires, qui font part ainsi de leurs coups de cœur.

Même sérieux et même passion tout à la fois dans la dernière livraison de *Lire au Présent*: il s'agit cette fois-ci d'un dossier-manifeste en faveur des librairies et du métier de libraire. L'éditorial affiche d'emblée la couleur: *pas de librairies, pas de livres*.

Sur un ton direct, ce bulletin aborde

toutes les questions controversées, du livre plus cher en Suisse qu'en France au prix unique, cartellaire, du livre.

Côté chiffres, le dossier rappelle utilement quelques données générales: 70% d'augmentation seulement du prix du livre de poche en trente ans d'existence, alors que la hausse du coût de la vie pour la même période est évaluée à 200%; répartition du prix du livre entre les divers éléments de la chaîne, de l'auteur au libraire; nombre de nouveaux titres «produits» annuellement en France: 13 000, plus 16 000 rééditions, contre 9 000 en Suisse (nouveau et réimpressions confondues).

D'autres chiffres, concernant plus directement la situation romande, sont frappants: le salaire mensuel d'un(e) libraire qualifié(e) oscille entre 2500 et 3000 fr, une librairie moyenne reçoit environ 750 nouveaux titres par mois.

A signaler aussi, une approche originale du livre, son coût/horaire, par rapport à une place de cinéma ou de théâtre: si vous ne dévorez pas les pages, le livre est de loin le plus économique (et vous pouvez le prêter!).

Côté passion, on trouve dans ces colonnes un plaidoyer pour la dimension culturelle du livre, sa valeur d'imagination, de rêve, de bonheur. Une présentation de la librairie comme lieu où l'on vient pour le plaisir, où l'on s'arrête pour feuilleter, où l'on s'attarde pour discuter avec le libraire. ■

Les Librairies du Présent sont à Colombier (Librairie Amherdt); Lausanne (Librairie Basta!); Morges (Librairie de Couvaloup); Neuchâtel (Librairie du Banneret); Genève (Librairie du Boulevard); Rolle (Librairie du Château); Porrentruy (Librairie du Jura); Saint-Imier (Librairie Espace Noir); Carouge (Librairie L'Inédite); Vevey (Librairie La Fontaine); Sion (Librairie La Liseuse); La Chaux-de-Fonds (Librairie La Plume); Saignelégier (Librairie La Vouivre); Nyon (Librairie Le Pavé); Fleurier (Librairie Soleil d'Encre).

*Lire au Présent* peut être commandé aux Librairies du Présent, 25, bd. du Pont-d'Arve, 1205 Genève. Tél.: 022 28 70 54.